

RD-CONGO

LE COURRIER
DE KINSHASA

300 FC/200 F.CFA

www.adiac-congo.com

N° 3783 - MERCREDI 15 JUILLET 2020

SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

Félix Tshisekedi
relance la réserve
stratégique générale

La Réserve stratégique générale (RSG) renaît de ses cendres comme service spécialisé de la présidence de la République. L'ordonnance du 1er juillet 2020 portant sa création, son organisation et son fonctionnement a été lue le 13

juillet à la télévision nationale. Autrefois entreprise publique et dissoute depuis le 16 mai 2020, ce service est placé sous l'autorité directe du chef de l'Etat et sera dirigé par un comité de pilotage et une direction. Rappelons que selon le

décret n° 016/2003 du 2 mars 2003 portant création et statuts de la RSG, celle-ci avait été conçue comme une entreprise publique à caractère agropastoral, industriel, commercial et social.

Page 3



Félix-Antoine Tshisekedi

SUD-KIVU

La société civile dénonce
l'exploitation des enfants
dans la pêche

Le lac Kivu

Depuis un certain temps, les pêcheurs qui exercent leurs activités dans le lac Kivu utilisent les enfants. Ce qui est une entorse aux droits de l'enfant. Cette situation ne pouvait qu'être décriée par les organisations de la société civile qui militent pour la défense, la promotion et le respect des droits de l'enfant.

C'est dans ce cadre que la Nouvelle dynamique de la société civile vient de tirer la sonnette d'alarme en interpellant les autorités du pays pour exercer une pression sur ces pêcheurs afin de mettre fin à ces pratiques qui violent les droits de l'enfant en République démocratique du Congo.

Page 3

MINES

Blocage dans la mise en œuvre de l'Itie

L'Association africaine de défense des droits de l'homme déplore la non-nomination, par le chef de l'Etat, du coordonnateur national de l'Initiative pour la transparence dans les industries extractives (Itie) et la privation du comité exécutif des moyens financiers et matériels nécessaires à son fonctionnement et à la réalisation de ses activités.

Dans cette situation, note l'association, le président de la République bloquerait la mise en œuvre de l'Itie en République démocratique du Congo (RDC). Et le comble de tout, c'est que les agents du secrétariat technique de l'Itie-RDC ne sont payés depuis le mois de janvier 2020.

Page 3

COVID-19

Quatre-vingt-dix personnes
guéries à Kinshasa

Un malade sortant de l'hôpital sino-congolais situé dans la commune de Ndjili

La coordination nationale de la riposte à la covid-19 indique qu'à la date du 13 juillet, la ville de Kinshasa a rapporté quatre-vingt-dix cas de guérison. Au total, trois cent vingt-huit personnes sont sorties guéries des centres de traitement covid-19. Ce qui ramène le cumul de personnes guéries depuis le début de la

pandémie déclarée le 10 mars 2020 à trois mille neuf cent quarante-huit cas.

En dépit de la propagation de la maladie sur les quatorze provinces affectées, il y a lieu de noter que le nombre de guérisons augmente aussi. Bientôt, la RDC atteindra le cap de quatre mille guéris.

Page 5

INTERVIEW

Antoinette Sassou N'Guesso :
« L'éducation, levier incontournable
de l'harmonie d'une société »

Dans un entretien accordé à la revue Women Sports Africa, l'épouse du chef de l'Etat congolais, présidente de l'Organisation des premières dames d'Afrique pour le développement, souligne la place qu'occupe l'éducation dans le développement socioéconomique d'une société.

« C'est une évidence que de se battre pour une éducation plus large et de qualité pour nos enfants. Je ne voudrais pas enfoncer une porte ouverte en disant que le capital humain est la source de tout développement », a-t-elle déclaré.

Page 16

ÉDITORIAL

Premières dames

Que la première dame du Congo, Antoinette Sassou N'Guesso, affirme avec force et publiquement sa volonté d'agir à l'échelle du continent pour soutenir le combat que mènent les femmes dans tous les pays du monde afin d'obtenir l'égalité des sexes, d'acquiescer l'autonomie économique, de combattre les violences qui leur sont faites trop souvent n'a rien de surprenant. Nos lecteurs le savent mieux que quiconque puisque nous rendons compte systématiquement des initiatives qu'elle prend depuis des années dans ces différents domaines.

Mais le fait qu'elle ait accordé ces derniers jours, en sa qualité de présidente de l'Organisation des premières dames d'Afrique pour le développement (Opdad), une interview à la revue Women Sports Africa dont paraît ces jours-ci le premier numéro, qui sera diffusée dans les vingt-six pays francophones du continent et qui souligne l'importance du sport dans le double mouvement de libération de la femme et de respect de l'égalité des sexes mérite une attention particulière. C'est pourquoi nous avons choisi de publier dans son intégralité cette interview qui, à coup sûr, aura des effets très positifs.

L'actualité mondiale est là, en effet, pour démontrer que le sport occupe une place de plus en plus grande dans les activités humaines, qu'il est aussi l'un des secteurs dans lesquels la femme et l'homme affirment le mieux leur personnalité et leur talent, qu'il est de plus en plus un domaine où se forge l'éducation de la personne humaine. Une réalité du temps présent qu'Antoinette Sassou N'Guesso décrit ainsi en réponse à l'une des questions qui lui est posée : « Concernant le sport je suis convaincue que c'est un facteur d'épanouissement de l'être humain, de tolérance, de partage. L'exemplarité induite par la carrière des sportifs et des sportives ne peut, de mon point de vue, que contribuer à renforcer la mixité et, in fine, aboutir à une éventuelle égalité formelle des sexes ».

Il est clair, évident, rassurant que l'engagement des premières dames du continent en faveur des femmes africaines ne peut avoir que des effets très positifs. Surtout s'il s'étend rapidement à tous les domaines de l'activité humaine, le sport en particulier qui fut longtemps considéré comme une sorte de réserve masculine. Remercions donc la première dame du Congo de le dire au nom de ses homologues avec autant de force que de simplicité et de sérénité.

Le Courrier de Kinshasa

KONGO CENTRAL

Olpa exige la libération d'un journaliste à Matadi

L'ONG exhorte les autorités de cette entité socio-politico-administrative à favoriser l'exercice de la liberté de la presse sur toute l'étendue de la province.

L'organisation indépendante de défense et de promotion de la liberté de presse, l'Observatoire de la liberté de la presse en Afrique (Olpa), condamne l'interpellation de Patrick Palata, journaliste à Tala-tala télévision, station privée de télévision émettant à Matadi, dans le Kongo central. Dans son communiqué du 13 juillet, cette association a exigé la libération immédiate et inconditionnelle du journaliste.

L'Olpa, pour qui cette arrestation du journaliste Palata est manifestement une atteinte grave à la liberté de la presse garantie par les instruments juridiques nationaux et internationaux relatifs aux droits de l'Homme, exhorte, à cette occasion, les autorités du Kongo central à favoriser l'exercice de la liberté de la presse sur toute l'étendue de la province.

A en croire l'Olpa, Patrick Palata a été interpellé, le 12 juillet, en début d'après-midi, à son domicile, par un groupe de personnes se réclamant de l'Agence nationale des renseignements (ANR/Matadi). « Ces agents l'ont conduit manu militari au bureau de l'ANR/Matadi où il a été entendu sur procès-verbal par un responsable local de ce service de sécurité », explique l'organisation. L'Observatoire indique que lors de son audition, le journaliste a été accusé d'avoir diffusé, le



Le journaliste Patrick Palata

11 juillet, sur les réseaux sociaux les propos d'un témoin de la mort de Mme Charlotte Konde au village Boko II à 10 km de Matadi. Cette dernière a été atteinte par une balle tirée par un membre de la garde rapprochée du gouverneur du Kongo central, Atou Matubuana, qui avait effectué une descente dans cette partie de la province sous son autorité, pour apaiser les usagers du pont OEBK, ex-pont Maréchal, qui protestaient contre la hausse de la taxe du péage. Dans le cadre de la liberté individuelle et collective, il est rappelé que le chef de l'Etat avait déploré, lors d'un

des derniers conseils des ministres, des actes posés par certaines autorités provinciales, violant ainsi ces principes sacro-saints de la vie d'un Etat de droit. Félix-Antoine Tshisekedi a, dans ce sens, instruit le ministre des Droits humains de demander à ces autorités provinciales concernées de reporter leurs décisions sous peine des poursuites judiciaires. Ces décisions décriées avaient concerné notamment la fermeture des médias, l'incarcération des journalistes et leur interdiction de prester, etc.

Lucien Dianzenza

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ingamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo

Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara

Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Grand-reporter : Nestor N'Gampoula,
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de

service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé

Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :
Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou Durlly Emilia Gankama (Cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (Chef de service)

PAO

Cyriaque Brice Zoba (Chef de service)
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff, Toussaint Edgard Ibara.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Adjoint à la directrice : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordonnatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Administration des ventes: Marina Zodialho, Sylvie Addhas

Commercial Brazzaville : Erhiade Gankama

Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto

Chef de service diffusion de Brazzaville :

Guylin Ngossima

Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé,

Irin Maouakani, Christian Nzoulani

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubélé

Ngono /Tél. : (+242) 06 895 06 64

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo
IMPRIMERIE
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service pré-press : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville -

République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphany Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire Nzoni B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo
Tél.: 06 700 09 00
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

Félix Tshisekedi relance la RSG

Autrefois entreprise publique, la Reserve stratégique générale (RSG) renaît de ses cendres comme un service spécialisé de la présidence de la République.

L'ordonnance du 1er juillet 2020 portant sa création, son organisation et son fonctionnement comme service spécialisé au sein du cabinet du chef de l'Etat a été lue le 13 juillet à la télévision nationale. Autrefois entreprise publique et dissoute depuis le 16 mai 2020, ce service, a signifié cette décision, est placé sous l'autorité directe du chef de l'Etat. Il sera dirigé par un comité de pilotage et une direction.

Dans une autre ordonnance, le chef de l'Etat, Félix-Antoine Tshisekedi, a nommé les membres dudit comité de pilotage. Il a comme



Daddy Bidiafu Makedika, la coordonnatrice de la RSG

coordonnatrice, Mame Dady Bidiafu Makedika; coordonnateur adjoint chargé des questions administratives et financières, Trésor Kizito Muyembi. Didier Mbuyi Mundela et Nestor Kabamba Ilunga sont nommés respectivement coordonnateur adjoint chargé des questions techniques et coordonnateur adjoint chargé des questions opérationnelles.

Il est, en effet, rappelé que, selon le décret n° 016/2003 du 2 mars 2003 portant création et statuts de la RSG, celle-ci avait été conçue comme une entreprise publique à caractère agropasto-

ral, industriel, commercial et social. La loi a confié à cette dernière comme objet notamment de constituer des réserves des produits stratégiques par la production et/ou l'achat en vue de permettre à l'Etat de faire face à des situations de crise, de pénurie, de calamités naturelles et de catastrophes ; d'assurer ou de promouvoir la production agropastorale et industrielle des produits de première nécessité et de distribuer en gros et réguler les stocks de ces produits en fonction des besoins de la nation.

Lucien Dianzenza

MINES

L'Asadho accuse Félix Tshisekedi de bloquer la mise en œuvre de l'Itie

L'ONG lui impute la non-nomination du coordonnateur national de cette structure ainsi que la privation au secrétariat technique des moyens financiers et matériels nécessaires à son fonctionnement et à la mise en œuvre de ses activités.

L'Association africaine de défense des droits de l'homme (Asadho) déplore la non-nomination, par le chef de l'Etat, du coordonnateur national de l'Initiative pour la transparence dans les industries extractives (Itie) et la privation du comité exécutif de tous les moyens financiers et matériels nécessaires à son fonctionnement et à la mise en œuvre de ses activités. Pour cette association, dans cette situation, le président de la République bloquerait la mise en œuvre de l'Itie en République démocratique du Congo (RDC). « Il se fait malheureusement que, depuis 2017, l'Itie-RDC n'a plus de coordonnateur national et, depuis le mois de janvier 2020, le secrétariat technique n'a plus reçu de financement du gouvernement pour son fonctionnement et ses activités », a indiqué l'Asadho dans un communiqué signé le 12 janvier par son président, Me Jean-Claude Katende.

Mais aussi cette association révèle que depuis janvier 2020, grâce aux efforts du gouvernement, les parties prenantes et partenaires au développement ont sélectionné, lors d'un processus transparent et inclusif, un nouveau coordonnateur national qui a été approuvé par le Conseil des ministres et proposé au président de la République pour nomination. Cependant, l'ONG regrette que, contre toute attente, le chef de l'Etat n'ait toujours pas nommé ledit coordonnateur national ni récusé sa sélection. « Tous les efforts des entreprises, de la société civile et du Secrétariat international de l'Itie pour convaincre le président de la République de la nécessité et de l'urgence de nommer un coordonnateur national de l'Itie sont restés vains. Le comble de tout, les agents du secrétariat technique de l'Itie-RDC sont impayés depuis le mois de janvier 2020 », a regretté l'Asadho.

Pour cette ONG, en mettant l'Itie-RDC dans la situation où elle ne peut pas fonctionner normalement, le président de la République et son gouvernement trahissent leur engagement de lutter farouchement contre la corruption dans tous

les domaines de la vie nationale et, particulièrement, dans le secteur des mines et du pétrole, un secteur déjà miné par plusieurs scandales de corruption.

Face à cette situation, l'Asadho dit attendre du président Félix Tshisekedi la nomination du nouveau coordonnateur national de l'Itie, pour permettre au secrétariat technique de fonctionner normalement et de contribuer au renforcement de la transparence et de la lutte contre la corruption dans le secteur extractif et d'instruire le gouvernement à donner les moyens nécessaires à l'Itie pour son fonctionnement et ses activités. Alors que l'ONG dit aussi attendre des partenaires internationaux d'examiner la possibilité de soutenir matériellement, financièrement et techniquement la mise en œuvre de l'Itie en RDC après la nomination du coordonnateur national.

L'Itie, rappelle l'Asadho, est une structure très importante dans le cadre de la transparence et de la lutte contre la corruption dans le secteur extractif. Elle a l'avantage de mettre à la disposition de toutes les institutions publiques (Présidence de la République, gouvernement, Parlement, justice..) et du grand public des informations utiles au renforcement de la transparence et de la lutte contre la corruption dans le secteur des industries extractives. Dans ce sens, explique cette organisation, l'Itie peut être utilisée comme un outil pour booster les réformes dans le secteur extractif, d'une part, et pour faire profiter aux communautés locales les bénéfices de l'exploitation des mines et du pétrole, d'autre part. « Pour que l'Itie assure cette mission cruciale, elle a besoin d'avoir des moyens matériels et financiers suffisants, d'une part, et doit s'appuyer sur un secrétariat technique tenu par un coordonnateur national compétent et intègre nommé par le président de la République et en qui toutes les parties prenantes ont confiance, d'autre part », insiste l'Asadho.

Lucien Dianzenza

SUD-KIVU

La société civile dénonce l'exploitation des enfants dans la pêche

La Nouvelle dynamique de la société civile (NDSCI), section de Bagira à Bukavu, chef-lieu du Sud-Kivu (NDSCI), condamne cet état de chose et appelle les responsables des associations des pêcheurs œuvrant sur le lac Kivu au respect des lois du pays interdisant l'utilisation des enfants mineurs dans des tels travaux.



Faire travailler des enfants constitue une violation de leurs droits

trier des poissons, commencent même à conduire maintenant des pirogues sur le lac et cela avec tous les risques possibles de se noyer », a regretté le vice-président de la NDSCI. Pour la NDSCI, il est temps que les autorités compétentes puissent intervenir pour éviter le pire. Elle insiste pour que les organisations de défense de droits de l'Homme et les parents puissent se solidariser afin de non seulement dénoncer cette exploitation des enfants mais aussi poursuivre ceux-là qui exploitent les enfants contrairement aux lois du pays. Face à la pandémie de covid-19 dans cette province, la NDSCI appelle les parents à bien sécuriser les enfants pendant cette période pour éviter la propagation de cette maladie.

Depuis un certain temps, les pêcheurs qui exercent leurs activités dans le lac Kivu utilisent les enfants. Ce qui est une entorse aux droits de l'enfant. Cette situation ne peut être que décriée par les organisations de la société civile qui militent pour la défense, la promotion et le respect des droits de l'enfant. C'est dans ce cadre que la NDSCI vient de tirer la sonnette d'alarme en interpellant les autorités du pays pour exercer une pression sur ces pêcheurs afin de mettre fin à ces pratiques qui violent les droits de l'enfant en RDC. Ces enfants, explique le vice-président de la NDSCI, viennent de Birava dans le territoire de Kabare et Kalengera Mulumbula dans la commune de Bagira. Ils sont appelés "demayeurs" et ils sont utilisés par les pêcheurs pour enlever les sambaza, poissons déjà attrapés sur des filets. « Ces enfants, qui auparavant ne se limitaient qu'au

Blandine Lusimana

EST DE LA RDC

Urgence de renforcer la sécurisation des personnes déplacées

Durant les six derniers mois, les violences ont occasionné le déplacement de plus d'un million de personnes en Ituri, au Nord-Kivu et au Sud-Kivu.

Le Haut commissariat pour les réfugiés (HCR) a tiré récemment la sonnette d'alarme quant à l'urgence de conforter la sécurisation des civils déplacés dans la partie Est de la RDC. Il a exhorté les autorités à renforcer la présence policière et des forces armées, avec l'appui de la Mission de l'organisation des nations unies

« Plus de cinq millions de personnes sont devenues des déplacés du fait de l'insécurité à l'intérieur du pays, tandis que près d'un million de Congolais ont rejoint, en quête de sécurité, des pays voisins en tant que réfugiés »

pour la stabilisation en RDC (Monusco) afin d'améliorer la sécurité et traduire les responsables de ces attaques en justice. Le HCR s'est inquiété du nombre croissant de violentes attaques menées par des groupes armés contre des civils déplacés dans l'est de la RDC. C'est notamment le cas dans le Nord-Kivu où des récurrents affrontements entre divers groupes armés ont exposé des déplacés à toutes sortes

d'exaction. Pour y faire face, note la Monusco, des patrouilles de sécurisation ont été menées de façon intensive dans les régions de Lubero.

Selon un communiqué du HCR, la RDC a l'un des taux les plus élevés de déplacement interne au monde. « Plus de cinq millions de personnes sont devenues des déplacés du fait de l'insécurité à l'intérieur du pays, tandis que près d'un million de Congolais ont rejoint, en quête de sécurité, des pays voisins en tant que réfugiés », a précisé le communiqué. Par ailleurs, l'agence indique que plus de trois mille demandeurs d'asile congolais sont entrés en Ouganda entre le 1er et le 3 juillet 2020.

En raison de son soutien présumé envers les militaires, la population déplacée subit des attaques de représailles de la part de groupes armés, qui reviennent terroriser les villages après la fin des opérations de libération menées par les forces armées qui ont quitté ces zones. Au cours des huit dernières semaines, le HCR et ses partenaires ont enregistré de multiples attaques perpétrées par des groupes armés dans des sites et des villages hébergeant des déplacés en Ituri, au Sud-Kivu et au Nord-Kivu. Durant les six derniers mois, les violences ont déplacé plus d'un million de personnes dans ces régions.

Jules Tambwe Itagali

ÉCONOMIE NATIONALE

Quatre mois d'affilée de croissance négative

Semaine après semaine, la RDC s'enfonce de plus en plus dans la récession économique. Selon la BCC, le mois de juin 2020 s'est clôturé avec une croissance négative de - 2,4 %.

Le pays est en pleine récession depuis le début de la pandémie à coronavirus en mars dernier. Au cours de l'une de ses dernières livraisons, la rédaction a présenté quelques chiffres repris par la Fédération des entreprises du Congo. Aujourd'hui, le tableau dressé par les participants à la réunion du comité de politique monétaire de la Banque centrale du Congo (BCC) du week-end dernier se passe de tout commentaire. En effet, hormis la croissance négative de 2,4 % à fin juin signalée dans la partie introductive, il y a aussi un « pessimisme » qui s'installe chez les entrepreneurs, ouvertement inquiets de l'évolution de la conjoncture à court terme. Le baromètre de confiance des chefs d'entreprise affiche une chute vertigineuse de 22 %. Entre-temps, il s'est observé aussi un rythme élevé de formation des prix au cours du même mois de juin 2020. En chiffre, cela représente une inflation de l'ordre de 7 % depuis le début de la covid-19 en RDC.

Face à cette situation catastrophique, la BCC a rappelé aux dirigeants la nécessité de poursuivre avec une gestion des finances publiques sur la base caisse. Par ailleurs, elle continuera à recourir systématiquement aux différents instruments

de politique monétaire et de change en sa disposition pour stabiliser le cadre macro-économique en cette période exceptionnelle. Sur le plan de l'orthodoxie budgétaire dans la politique gouvernementale, l'on semble bien loin du compte avec un déficit de plus de 115 milliards de francs congolais signalé au mois de juin. L'autorité monétaire a pu couvrir partiellement ce déficit avec, d'une part, l'emprunt sur le marché local (banques commerciales essentiellement) à travers l'émission des bons du trésor pour 11,7 milliards de FC et, d'autre part, l'appui financier reçu du Fonds monétaire international.

La situation inconfortable de l'économie nationale entraîne des répercussions certaines sur le marché de change actuellement sous pression. Le taux du dollar américain flirte déjà avec les 2000 FC sur le marché libre, alors que la BCC propose encore 1906 FC pour un dollar. Les réserves de change continuent de baisser dangereusement, se situant à 879,47 millions de dollars américains, soit 3,3 semaines d'importations des biens et services sur ressources propres. Nous y reviendrons.

Laurent Essolomwa

INFORMER, ANALYSER, DIFFUSER, RAYONNER

L'agence d'information du Bassin du Congo un acteur économique majeur à vos côtés



*CONNECTEZ-VOUS

www.lesdepechesdebrazzaville.fr
www.adiac-congo.com

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

CONTACTEZ
NOUS

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo
regie@lesdepechesdebrazzaville.fr



COVID-19

Quatre-vingt-dix personnes guéries à Kinshasa

En dépit de la propagation de la maladie dans les quatorze provinces affectées, il y a lieu de noter que le nombre de guérisons augmente aussi. Bientôt la RDC atteindra le cap de quatre mille guéris.

La coordination nationale de la riposte à la covid-19 indique qu'à la date du lundi 13 juillet, la ville de Kinshasa a rapporté quatre-vingt-dix cas de guérison. Au total, trois cent vingt-huit personnes sont sorties guéries des centres de traitement de covid-19 dont quatre-vingt-dix à Kinshasa et deux cent trente-huit dans les provinces, notamment soixante-cinq dans le Haut-Katanga, soixante-trois au Kongo central, cinquante-deux au Sud-Kivu, trente-cinq au Nord-Kivu, cinq dans le Haut-Uélé.

La province de Lualaba a enregistré cinq cas de guérison, la Tshopo cinq, Sud-Ubangi trois, l'Equateur deux, Kwilu deux et Haut-Lomami un. Ce qui ramène le cumul de personnes guéries depuis le début de l'épidémie déclarée le 10 mars 2020 à trois mille neuf cent quarante-huit sur un total de



huit mille cent trente-cinq cas confirmés. Cent quatre-vingt-neuf malades sont décédés

Pour ce qui est des cas suspects, la coordination nationale de la

riposte note que soixante-quatorze cas suspects ont été détectés après investigation.

Cependant soixante nouveaux cas ont été confirmés le lundi

13 juillet, dont quarante-sept à Kinshasa, dix au Nord-Kivu, un en Ituri, un au Kongo central et un à Lualaba. Sept cent quarante et un échantillons ont été

Le lavage des mains prévient la covid-19
testés. Aucun nouveau décès parmi les cas confirmés n'a été rapporté.

Blandine Lusimana

FOOTBALL

Les dirigeants des clubs adhèrent au projet "To Tombola Ndembo"

"To tombola ndembo", c'est un projet initié par le manager Bob Makandakale pour améliorer les conditions de travail et de vie des footballeurs congolais et bénéficie du soutien des dirigeants des clubs de football de la Ligue 1 et 2 de la République démocratique du Congo.

Les responsables des clubs de football réunis au sein de l'Association des dirigeants de football du Congo (ADF-CO) ont convenu d'appuyer le projet "To tombola ndembo", une initiative du manager Bob Makandakale. Ce projet, a-t-on appris, consiste à récolter une somme de 15 millions de dollars américains pour subventionner le football congolais. L'initiateur de "To tombola ndembo" a rencontré, le 11 juillet, au cours d'une réunion, le président de l'ADF-CO, Lambert Osango. Celui-ci a confié, à la presse après la réunion, que les clubs de football vont apporter leur appui au projet. Aussi a-t-il promis dans les jours à venir de mettre en marche des mécanismes devant permettre à tous d'apporter leurs contributions à l'évolution du football, considéré comme un élément de cohésion. "Nous disons merci et beaucoup d'encouragement à Bob Makandakale qui ne cesse de penser au football, que nous puissions mettre beaucoup de moyens pour que ce foot aille



en avant", a déclaré Lambert Osango. L'ADF-CO, a-t-il rassuré, est tenu à soutenir le projet "To tombola ndembo", d'autant plus que cela permettrait aux clubs de survivre. "Nous sommes dans une période très difficile de covid-19. Son initiative est vraiment louable, vous savez que le football unit tout le monde.

Son projet consiste à donner un ouf de soulagement, à élever le foot au Congo et cela ne peut passer que par l'implication du football congolais. Nous, les clubs réunis au sein de l'ADF-CO, dans les jours qui viennent, vous allez nous voir sous une autre casquette pour concrétiser ce projet. L'ADF-CO mettra en place des straté-

Bob Makandakale et Lambert Osango
gies pour que ce projet puisse réussir", a-t-il conclu.

"To tombola ndembo"

Le projet de Bob Makandakale a été conçu dans le but d'apporter une solution au crucial problème du football congolais depuis des décennies, celui de la paie des salaires des joueurs de Ligue 1 et Ligue 2.

"To tombola ndembo" va améliorer les conditions de travail et de vie des joueurs, en leur garantissant un salaire minimum. Le projet pourra aussi leur permettre de planifier leur avenir. L'initiative de Bob Makandakale vise aussi à aider les clubs pour leurs déplacements, surtout le transport aérien qui a toujours été un véritable gageur les équipes, avec des répercussions néfastes sur le calendrier des matchs. Dans cette optique, le projet prévoit la signature d'un contrat avec un transporteur aérien.

"To tombola ndembo" inclut aussi la paie des arbitres. La prise en charge des primes des hommes en noir s'avère très importante pour endiguer le phénomène de monnayage des matchs. A propos du financement, les 15 millions de dollars à récolter pour subventionner le football congolais proviendront de chacune de personne intéressée qui apportera sa contribution qui débute avec un montant d'un dollar par an.

Martin Engimo

LUTTE CONTRE LA FAIM

« Faim zéro », un rendez-vous manqué

L'objectif « faim zéro », dans le collimateur des Nations unies depuis cinq ans, ne sera pas atteint d'ici à 2030, avertissent cinq agences onusiennes dans un nouveau rapport.

Cinq agences des Nations unies ont averti, le 13 juillet dans un nouveau rapport, que cinq ans après que le monde s'est engagé à mettre un terme à la faim, à l'insécurité alimentaire et à toutes les formes de malnutrition, « nous ne sommes toujours pas sur la bonne voie pour atteindre cet objectif d'ici 2030 ».

On estime que près de 690 millions de personnes ont souffert de la faim en 2019, soit 10 millions de plus qu'en 2018 et près de 60 millions de plus en cinq ans, indique la dernière édition de l'Etat de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde.

Les personnes qui souffrent de la faim sont plus nombreuses en Asie, mais leur nombre se développe le plus rapidement en Afrique. Et selon le rapport, la pandémie de Covid-19 pourrait faire basculer plus de 130 millions de personnes de plus dans la faim chronique d'ici la fin de 2020.

L'Etat de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde est une étude mondiale qui suit les progrès accomplis vers l'élimination de la faim et de la malnutrition. Ce rapport est produit

conjointement par l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture, le Fonds international pour l'agriculture, le Fonds des Nations unies pour l'enfance, le Programme alimentaire mondial des Nations unies et l'Organisation mondiale de la santé.

La faim en chiffres

Le nombre de personnes souffrant de la faim dans le monde a régulièrement diminué pendant des décennies. Depuis 2014, la faim chronique augmente lentement.

L'Asie abrite le plus grand nombre de personnes sous-alimentées (381 millions). L'Afrique arrive en deuxième (250 millions), suivie par l'Amérique latine et les Caraïbes (48 millions). La prévalence mondiale de la sous-alimentation - ou pourcentage global de personnes souffrant de la faim - a peu varié à 8,9%, mais les chiffres absolus ont augmenté depuis 2014. Cela signifie qu'au cours des cinq dernières années, la faim a augmenté au rythme de la population mondiale.

Ceci cache toutefois de grandes disparités régionales : l'Afrique est la région la plus durement

touchée et le devient encore plus, avec 19,1% de sa population sous-alimentée. C'est plus du double du taux en Asie (8,3%) et en Amérique latine et dans les Caraïbes (7,4%). Selon les tendances actuelles, en 2030, l'Afrique abritera plus de la moitié des personnes souffrant de faim chronique dans le monde.

Les répercussions de la pandémie de Covid-19

Alors que les progrès dans la lutte contre la faim ralentissent, la pandémie de Covid-19 intensifie les vulnérabilités et les insuffisances des systèmes alimentaires mondiaux. Bien qu'il soit trop tôt pour évaluer le plein impact des fermetures et autres mesures de confinement, le rapport estime qu'au moins 83 millions de personnes supplémentaires, et peut-être jusqu'à 132 millions, pourraient souffrir de la faim en 2020 en raison de la récession déclenchée par la Covid-19. Cela pourrait aussi empêcher la réalisation de l'objectif de développement durable 2 (Faim zéro).

Le rapport présente des preuves qu'une alimentation saine coûte bien plus que 1,90 dollar par jour, le seuil international de

pauvreté. Selon les dernières estimations, environ trois milliards de personnes ne peuvent pas se permettre une alimentation saine. Cela représente 57% de la population en Afrique subsaharienne et en Asie du Sud, bien qu'aucune région, y compris l'Amérique du Nord et l'Europe, ne soit épargnée.

En partie à cause de cela, la course à l'élimination de la malnutrition semble compromise. Le rapport fait valoir qu'une fois les considérations de durabilité prises en compte, un changement mondial vers des régimes alimentaires sains aiderait à contrôler le recul de la faim tout en réalisant d'énormes économies. Il calcule qu'un tel change-

ment permettrait de compenser presque entièrement les coûts de santé associés aux régimes alimentaires malsains, estimés à 1.300 milliards de dollars par an en 2030 ; tandis que le coût social des émissions de gaz à effet de serre lié à l'alimentation, estimé à 1.700 milliards de dollars, pourrait être réduit de près des trois quarts.

Les chefs des cinq agences des Nations unies à l'origine de l'Etat de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde déclarent leur engagement à soutenir ce changement capital, en veillant à ce qu'il se déroule « de manière durable, pour les personnes et la planète ».

Josiane Mambou Loukoulou

COVID-19/JOURNÉE MONDIALE DES MPME

Soutenir le secteur privé des pays de l'OEACP

À l'occasion de la Journée mondiale des Micro, petites et moyennes entreprises (MPME), le secrétaire général de l'Organisation des Etats d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (OEACP) a réaffirmé l'engagement du secrétariat à soutenir le secteur privé.

Lors d'un webinaire organisé dans le cadre de la Journée mondiale des Micro, petites et moyennes entreprises (MPME), le secrétaire général de l'OEACP, Georges Rebelo Pinto Chikoti, a réaffirmé l'engagement du secrétariat de cette organisation à appuyer le secteur privé. Le thème était « Crise de Covid-19 : atténuer son impact sur les MPME des pays de l'OEACP, identifier et exploiter les opportunités ». Il avait pour objectif de faire comprendre aux MPME et autres acteurs du secteur privé des pays de l'OEACP les mesures à prendre pour protéger leurs entreprises, réduire les risques, limiter les répercussions économiques de la crise de Covid-19 et anticiper le redéploiement de leurs activités industrielles et commerciales dans ce contexte. Évoquant les impacts négatifs de la pandémie sur plus de 50 millions de MPME enregistrées dans les régions de l'OEACP, Georges Rebelo Pinto Chikoti a rappelé que les MPME jouent un rôle essentiel dans la transformation socioéconomique de ces régions et, à cet égard, il a mis en évidence le travail battu par le cadre conjoint pour le développement du secteur privé, un programme conjoint de l'OEACP et de la Commission européenne doté d'un montant de 600 millions d'euros, financé sur les ressources du 11e Fonds européen de développement.

Soutenir les petites entreprises pendant la crise de Covid-19

Les petites entreprises, notamment celles dirigées par des femmes et les jeunes entrepreneurs, figurent parmi les plus durement touchées par les conséquences économiques de la pandémie de Covid-19. Des mesures de confinement et de restructuration de mouvements sans précédent ont été adaptées pour contenir la propagation du coronavirus. Elles ont entraîné des perturbations dans la chaîne d'approvisionnement et une baisse massive de la demande dans la plupart des secteurs.

Pour jouer le rôle crucial qu'elles produisent dans la création d'emplois décents et dans l'amélioration des moyens de subsistance, les petites entreprises dépendent d'un environnement commercial favorable, en particulier de l'accès à des financements, à l'information et aux marchés. Employant généralement moins de 250 salariés, elles jouent un rôle primordial dans les pays en développement.

Selon les données du Conseil international pour les petites entreprises, les MPME, dans les secteurs formels et informels, représentent plus de 90% du nombre total d'entreprises et la moitié du PIN mondial, pour 60-70% des emplois dans le monde. A travers la Journée des MPME, l'Assemblée générale des Nations unies sensibilise l'opinion publique à leur importance dans la concrétisation des Objectifs de développement durable.

Noël Ndong

CÔTE D'IVOIRE

Le vice-président démissionne

A quatre mois de la présidentielle, le vice-président ivoirien Daniel Kablan Duncan, 77 ans, a quitté son poste pour « des raisons de convenance personnelle ».

L'annonce a été faite le 13 juillet par le secrétaire général de la présidence Patrick Achi. Un nouveau coup dur au sommet de l'Etat, après le décès du Premier ministre Amadou Gon Coulibaly, survenu le 8 juillet.

« Le vice-président Daniel Kablan Duncan a remis au président de la République sa démission (...) pour des raisons de convenance personnelle le 27 février (...). Après plusieurs entretiens dont le dernier a eu le 7 juillet, le président Alassane Ouattara a pris acte et procédé le 8 juillet à la signature d'un décret mettant fin aux fonctions de M. Kablan Duncan », affirme un communiqué lu par Patrick Achi, sans plus de détails. Selon le texte, « Le président de la République voudrait rendre hommage à un grand serviteur de l'Etat, un homme de pouvoir et d'engagement ».

Mais un proche des cercles du pouvoir affirme que Kablan Duncan a démissionné par « vengeance » à la suite d'une série de vexations et d'humiliations, notamment après avoir été proposé au poste, jugé secondaire, de président du Conseil économique et social au

mois de janvier dernier.

Même si les rumeurs de démission du vice-président circulaient depuis plusieurs jours, elle relève de la surprise. Jusqu'à récemment, Daniel Kablan Duncan était considéré comme un proche du président Ouattara même s'il appartenait au Parti démocratique de Côte d'Ivoire (PDCI), formation ancienne alliée de Ouattara passée dans l'opposition en 2018. Très effacé sur le terrain depuis son accession à la vice-présidence, rien n'indiquait publiquement que ce grand commis de l'Etat se trouvait en désaccord avec Alassane Ouattara.

Poids lourds du pouvoir, ce proche d'Alassane Ouattara a occupé successivement les postes de ministre des Affaires étrangères (2011-2012) puis de Premier ministre avec le portefeuille de l'Economie et des Finances de 2012 à 2017 avant de devenir le premier vice-président de l'histoire de la Côte d'Ivoire en janvier 2017, poste créé avec la nouvelle Constitution de 2016.

La démission de Daniel Kablan Duncan survient alors que le Premier ministre Amadou Gon Coulibaly est décédé brusque-

ment d'une crise cardiaque le 8 juillet quelques jours après être revenu de France après deux mois de convalescence. L'absence du vice-président à l'aéroport lors du retour du Premier ministre avait été remarquée.

Le décès du Premier ministre, qui avait été désigné par Alassane Ouattara candidat de son parti à la présidentielle d'octobre, a complètement changé la donne politique, le parti au pouvoir devant désormais trouver un autre candidat. Beaucoup estiment que le président Ouattara qui avait annoncé en mars qu'il ne briguerait pas un troisième mandat, pourrait finalement être candidat. En face, l'ancien président Henri Konan Bédié qui représentera le PDCI à cette élection qui s'annonce tendue. La démission du vice-président survient donc au pire moment pour la présidence qui paraît isolée et affaiblie, avec un nouveau siège vacant au sommet de l'Etat. La nomination d'un nouveau Premier ministre et d'un nouveau vice-président devrait avoir lieu après l'enterrement d'Amadou Gon Coulibaly, prévu vendredi dans la ville de Korhogo.

J.M.L.+++++

EXAMENS D'ETAT 2020

Une solution médiane pour l'épreuve d'éducation physique

L'épreuve de l'éducation physique et sportive se fera à l'écrit au baccalauréat et au Brevet d'études du premier cycle (BEPC) mais la notation tiendra compte des performances réalisées à la pratique pendant les évaluations préparatoires (Bac et BEPC blancs).

« Compte tenu de l'évolution de la pandémie de Covid-19 dans notre pays, les épreuves de l'éducation physique et sportive aux examens d'Etat, session 2020, se feront à l'écrit », souligne un document signé du Premier ministre, Clément Mouamba. L'association des parents d'élèves, les syndicats de défense des droits des élèves n'ont pas accepté que la décision soit appliquée comme telle car, selon ces structures, pédagogiquement l'on ne peut pas évaluer les élèves sur des connaissances qui n'ont pas été enseignées.

« Dès la reprise des cours le 2 juin, les élèves en classe d'examen ont été préparés à faire une évaluation pratique d'EPS. Ce qui a d'ailleurs été le cas lors du Bac et du BEPC blanc », a expliqué le président de l'association des parents d'élèves et étudiants du Congo, Christian Grégoire Epouma, à l'issue d'un échange avec le ministre de l'Enseignement primaire secondaire et de l'Alphabétisation, Anatole Collinet Makosso, le 13 juillet à Brazzaville. Une manière pour le président de ladite association de dire que c'est possible de faire la même chose lors des épreuves certificatives de ces examens d'Etat.

Par la suite, la question a été évoquée lors de l'atelier d'échange pour une évaluation de qualité, équitable



L'épreuve pratique d'EPS au baccalauréat de l'année passée

« Si les élèves réussissaient à abaisser fortement leurs moyennes à cause du résultat de la théorie du sport qu'ils n'ont pas réussi à écrire, le problème d'équité va se poser. C'est mieux de faire en sorte que les résultats des examens blancs prennent le plus gros pourcentage de la note finale en éducation physique »

et crédible entre le ministère, le bureau régional et la représentation de l'Unesco au Congo. « Si les élèves réussissaient à abaisser fortement leurs moyennes à cause du résultat de la théorie du sport qu'ils n'ont pas réussi à écrire, le problème d'équité va se poser. C'est mieux de faire en sorte que les résultats des examens blancs prennent le plus gros pourcentage de la note finale en éducation physique », a indiqué le Dr Abdoulaye Barry, consultant à l'Unesco qui a par ailleurs estimé que les évaluations pouvaient se faire individuellement en garantissant le respect de la distanciation et les autres mesures barrières. Les exercices comme le saut en hauteur et en longueur, le lancer de poids ne présentent pas de risques de contamination, a-t-il souligné. Cette solution médiane prévoit également que pour le cas des candidats dont les établissements n'ont pas organisé l'EPS pratique pendant les évaluations tests, la note obtenue à la pratique au deuxième voire au premier trimestre sera prise en compte. Le ministre Anatole Collinet Makosso s'est dit satisfait de ces échanges ayant permis à toutes les parties de s'accorder sur les normes minimales à respecter afin de donner aux examens la validité requise.

Rominique Makaya

COVID-19

Plus de 2 000 ménages pauvres de Poto-Poto toucheront leur allocation dans la semaine

Dans le cadre du soutien aux ménages vulnérables meurtris par les effets du coronavirus, le gouvernement avait promis une allocation financière aux ménages les plus pauvres. A Poto-Poto, dans le troisième arrondissement, la collecte des données étant à sa fin, les foyers éligibles seront payés à compter de cette semaine.

Avant tout, un recensement de ces foyers pauvres et vulnérables a été fait par des spécialistes. L'opération a été appuyée par des enquêtes de terrain, question de s'assurer que les ménages sélectionnés répondent aux critères définis par le gouvernement. A Poto-Poto, à l'issue de cette phase, plus de deux mille cent soixante-douze ménages précaires ont été identifiés à ce jour.

Une dernière opération de certification a été lancée lundi par la ministre des Affaires sociales et de la Solidarité, Antoinette Dinga-Dzondo. Celle-ci est pilotée par un comité pluri-acteurs, composé des délégués du ministère des Affaires sociales, de ceux de l'Intérieur, des députés et conseillers départementaux, ainsi que des représentants de la société civile et des confessions religieuses.

Le travail consiste à confronter, en dernier ressort, les données avant de programmer le paiement dans la semaine. Chaque ménage déclaré pauvre et vulnérable touchera la somme de cinquante mille francs Cfa. « La ministre des Affaires sociales vient de lancer la phase de certification. Celle-ci sera menée par un comité pluri-acteurs, composé, entre autres, des cadres du ministère de tutelle, des élus, les chefs de quartier, les représentants de la société civile et ceux des confessions religieuses. Le travail se fera en deux jours, et au plus tard mercredi nous déposons les résultats afin que les paiements démarrent ici à Poto-Poto », a précisé Jacques Elion, président du comité pluri-acteurs.

Jusqu'à-là, Poto-Poto reste le seul arrondissement dont le processus de recensement des foyers précaires tend à sa fin. Dans d'autres arrondissements et partout ailleurs, la même opération est en cours. Une fois achevée, les foyers jugés en détresse toucheront, à leur tour, la même somme de cinquante mille francs Cfa.

Remettant les fichiers au comité pluri-acteurs, la ministre des Affaires sociales et de la Solidarité les a instruits à effectuer la suite de l'opération dans la rigueur et le sérieux afin que l'aide de l'Etat profite aux ayant droits.

Firmin Oyé

ASSURANCE MALADIE UNIVERSELLE

Les résultats de terrain des experts attendus

Le Premier ministre, Clément Mouamba, a indiqué le 13 juillet que les membres du comité de pilotage de l'assurance maladie universelle tireront les enseignements nécessaires à l'avancement du processus de mise en place de ce projet social.



Les participants à l'atelier de restitution (DR)

Clément Mouamba a fait cette annonce dans son allocution d'ouverture de l'atelier de restitution des travaux des experts de l'Unité de préfiguration de l'assurance maladie organisé au Palais des congrès.

Le processus se fera dans la méthode, la rigueur et sans précipitation avec la volonté inébranlable pour l'aboutissement du projet social dans le délai, a-t-il déclaré.

Selon lui, cette unité avait pour missions de définir le profil de compétences requises de la caisse de l'assurance maladie universelle, déterminer le coût de fonctionnement, d'élaborer le budget de la caisse au titre de la

première année de son fonctionnement, rédiger le manuel de procédure applicable au sein de cet organisme.

Parmi les missions assignées figurent également celles qui consistent à mettre en place un système d'information de la caisse, évaluer et définir les niveaux de soins de santé, mettre en place le dispositif de fonctionnement avec les prestataires de soins de santé, concevoir les supports techniques et bien d'autres. L'atelier de restitution des travaux des experts de l'Unité de préfiguration de l'assurance maladie s'est déroulé à huis clos avec le comité de pilotage pendant plus de quatre heures.

A l'issue de l'échange entre les deux parties, le communiqué de presse sanctionnant les travaux explique que ces derniers ont noté avec beaucoup de sens de responsabilité les travaux de terrain qui restent à réaliser par les experts de l'Unité de préfiguration.

Notons que le régime d'assurance maladie universelle est l'engagement manifeste du gouvernement de voir se développer une solidarité nationale par accès aux soins de santé à l'ensemble de la population congolaise.

Il est institué par les lois n°37-2014 du 27 juin 2014 et n°12-2015 du 31 août 2015, adoptées par les deux chambres du parlement.

Lydie Gisèle Oko

FÊTE NATIONALE

Un Franco-congolais de l'hôpital de Dijon invité au défilé du 14 juillet

Patrick Manckoundia, chef du pôle «Personnes âgées» du CHU de Dijon, fera partie de la délégation dijonnaise aux festivités de la fête nationale française à Paris.

France. Du journaliste, Olivier Estran, de France Bleu Bourgogne, nous avons appris l'invitation faite à 800 soignants, dont trois agents de l'hôpital de Dijon, tous conviés au défilé du 14 juillet. Parmi eux, le Franco-congolais, Patrick Manckoundia.

La veille, le lundi soir, le chef du pôle a rencontré Olivier Véran, ministre des Solidarités et de la santé de France à Paris, au Grand Palais, avant d'assister, mardi 14 juillet, dans une tribune place de la Concorde, au défilé militaire. Un «hommage républicain» qui ne gomme pas les difficultés auxquelles les praticiens restent confrontés.

Ce sera une première pour ce jeune professeur de médecine. «C'est déjà une marque de reconnaissance importante de la République. Ce qui est bien, c'est qu'ils ont invité tous types de soignants, et même, au-delà, tous les personnels de la santé», apprécie ce médecin.

Patrick Manckoundia supervise près de 400 lits en

gériatrie, du service de jour jusqu'aux soins palliatifs. Il est accompagné à Paris d'une infirmière et d'un logisticien du CHU.

Le médecin dijonnais a eu le sentiment, lui-aussi, d'être en première ligne de cette crise sanitaire : «Dans nos services, on a eu trois fois plus de morts que d'habitude», soupire-t-il.

Patrick Manckoundia apprécie que les soignants soient mis à l'honneur, mais cela ne gomme pas les difficultés du quotidien. «Si j'avais la chance de parler au président, je lui dirai que l'on fonctionne avant tout en flux tendu. On manque d'effectifs. Si quelqu'un est absent, tombe malade, tout est bloqué, vraiment on n'a aucune marge de manœuvre.»

Le «Séguir de la Santé», le fa-

meux plan de revalorisation du gouvernement, promet une augmentation de 490 euros bruts par mois pour les



Patrick Manckoundia

«Si j'avais la chance de parler au président, je lui dirai que l'on fonctionne avant tout en flux tendu. On manque d'effectifs. Si quelqu'un est absent, tombe malade, tout est bloqué, vraiment on n'a aucune marge de manœuvre.»

médecins. «C'est un premier pas, cela fait des années qu'il n'y a pas eu d'augmentation», observe Patrick Manckoundia, mais cela reste en deçà des attentes des jeunes médecins. Cette amélioration ne gomme pas la différence avec le privé. Une augmentation deux fois plus importante, autour de 800 euros aurait rendu notre profession plus attractive.» «J'aurai donc un message pour le ministère et l'Élysée, c'est d'augmenter le nombre de médecins formés en gériatrie, dans les structures publiques comme dans le privé. Nous sommes un pays avec une population vieillissante», rappelle Patrick Manckoundia.

Au Grand Palais la veille, comme dans les tribunes de la place de la Concorde le lendemain, les soignants auront à respecter les gestes barrières, les distances sociales et, à n'en pas douter, le port du masque, car la perspective d'une deuxième vague de contamination rend ce médecin «très inquiet».

Marie Alfred Ngoma



FONDATION
GOTÈNE



CRÉATION DE LA FONDATION MARCEL GOTÈNE

Marcel Gotène, l'un des plus grands peintres modernes africains du XX^e siècle prédisait peu avant sa mort en 2013 :

« Mon œuvre contribuera à mieux faire connaître le Congo sur les cinq continents »

Artiste du vivant inspiré des légendes de son pays, son art et son histoire continuent d'exercer une immense fascination en dépit du temps qui passe.

Si le peintre du Cosmos nous a quittés en 2013, son œuvre lui survit et nous raconte sans relâche l'histoire du Congo.

La Fondation Marcel Gotène créée et dirigée par sa famille entretiendra sa mémoire et sa notoriété au-delà des frontières et du temps.

Soutenez la fondation, préservez le souvenir de l'artiste et de son œuvre en faisant un don.

Compte bancaire de la fondation Marcel Gotène
Banque Congolaise de l'Habitat (BCH) - RIB : 30015-24201-10120001668-71

84, Bd Denis Sassou Nguesso
dans l'enceinte des Dépêches de Brazzaville

fondationmarcelgotene@gmail.com
www.fondationgotene.com

EVACUATION SANITAIRE DE JEAN-MARIE MICHEL MOKOKO

Les organisations des droits de l'homme envisagent une marche

Une dizaine d'organisations des droits humains parmi lesquelles l'Observatoire congolais des droits de l'homme, OCDH, demandant l'évacuation sanitaire du général Jean-Marie Michel Mokoko, envisagent d'organiser le 16 juillet prochain à Brazzaville une marche en faveur de l'évacuation sanitaire de ce dernier.

« Nous avons saisi le préfet de Brazzaville à travers une correspondance déposée hier lundi afin d'obtenir cette autorisation pour organiser notre marche pacifique. La loi dit que nous avons 48 ou 72 heures pour saisir l'autorité préfectorale et nous espérons que le préfet va nous accorder cette autorisation. S'il y a un silence du côté de la préfecture, nous allons interpréter cela comme étant positif pour nous », a déclaré



Trésor Nzila

le directeur exécutif de l'OCDH, Trésor Nzila.

D'après ce dernier, la marche est organisée par une plateforme qui, depuis un moment, s'active pour faire bénéficier à Jean-Marie Michel Mokoko tous les droits légitimes qu'il mérite, notamment le droit à la santé. « Nous avons initié cette marche, une marche pacifique en soutien à la demande d'évacuation sanitaire du général Jean-Marie Michel Mokoko. Nous sommes une plateforme non violente et nos actions s'inscrivent dans le respect de la légalité. Nous avons des compatriotes qui ont des démêlés avec la justice mais lorsque le pronostic vital est engagé, lorsque la santé est menacée, ces personnes bénéficient des mesures exceptionnelles et c'est prévu par la loi », a renchéri Trésor Nzila.

Rappelons que l'ancien candidat à la présidentielle de 2016 est depuis le 2 juillet hospitalisé à l'hôpital militaire.

Jean Jacques Koubemba

DÉVELOPPEMENT

Renforcer les compétences des jeunes face aux défis de Covid-19

Dans le cadre de la Journée mondiale de développement des compétences des jeunes, célébrée le 15 juillet de chaque année, la ministre en charge de la Jeunesse, Destinée Hermella Doukaga, a rendu public un message dans lequel elle a exprimé la détermination du gouvernement à améliorer les capacités de résilience de la couche juvénile face aux défis du coronavirus (Covid-19).

Cette journée constitue une opportunité de réflexion collective sur la place des jeunes dans le processus de développement et les moyens à leur portée, favorables à la libération de leur potentiel, en cette période de Covid-19, a souligné la ministre de la Jeunesse.

« ... Acquérir et développer les compétences dans différents domaines demeurent pour les jeunes eux-mêmes et pour les gouvernants, une préoccupation permanente, car il faut tout mettre en œuvre pour garantir aux jeunes l'emploi et en même temps améliorer leur employabilité face au défi de la crise sanitaire... », a indiqué Destinée Hermella Doukaga.

Selon elle, il est question d'impliquer les jeunes en tant que couche majoritaire de la population et acteurs dynamiques de la société dans la quête des solutions de lutte contre la propagation de la pandémie de Covid-19 qui touche 60% de la population



La ministre Destinée Hermella Doukaga qu'il s'était engagé sur plusieurs chantiers pour relancer sa croissance économique et garantir sa cohésion sociale », a déclaré la ministre Doukaga. Instituée en 2014 par l'Organisation des Nations unies, cette journée a pour but de promouvoir le potentiel des jeunes par la concrétisation de l'enseignement et la formation technique et professionnelle, en vue d'accélérer leur transition vers la vie active.

Guillaume Ondzé

estudiantine dans le monde.

Conscient de la place de la jeunesse dans l'émancipation des Etats, le gouvernement congolais a placé cette sixième journée de développement des compétences des jeunes sur la thématique : « Développer les compétences des jeunes face aux défis liés à la pandémie de Covid-19 ». « Un thème qui nous interpelle tous à plus d'un titre au moment où notre pays fait face à une crise sanitaire sans précédent, doublée d'une crise économique et financière, alors

SANTÉ

L'Union européenne aide le Congo à prévenir la maladie à virus Ebola

Suite au foyer du virus Ebola déclaré récemment dans la province de l'Equateur en République démocratique du Congo, l'Union européenne (U.E) a alloué 30 millions de FCFA en fonds humanitaire pour soutenir des activités de prévention et de détection précoce de la maladie dans les zones limitrophes du Congo-Brazzaville.

Les fonds alloués par l'U.E permettront à la Croix-Rouge congolaise de venir en aide aux trois départements à haut risque par rapport à leur proximité géographique ou aux liens commerciaux avec la zone affectée en RDC. Il s'agit des départements de la Cuvette, de la Likouala et des Plateaux. Le financement soutiendra des activités de sensibilisation et d'information dans les communautés de Loukolela, Mossaka, Liranga et Makotipoko, y compris des émissions radiodiffusées et des actions menées par des volontaires.

Par ailleurs, ces volontaires, dûment formés, seront engagés dans les différents domaines de l'intervention, entre autres, la désinfection des lieux publics en coordination avec les autorités sanitaires. La préparation pré-

ventive prévoit également l'acquisition de stocks de matériel de protection personnelle pour les volontaires. « Toutes ces actions se feront



Une des localités frontalières avec la RDC photo DR

« Toutes ces actions se feront dans le cadre du plan de préparation du ministère en charge de la Santé de la République du Congo »

dans le cadre du plan de préparation du ministère en charge de la Santé de la République du Congo », précise le communiqué de

presse de l'UE.

En réalité, la République du Congo partage de nombreux liens commerciaux et sociaux avec la province de l'Equa-

teur, d'où l'importance de promouvoir des comportements sûrs et sains au sein de la population afin de réduire le risque d'une potentielle propagation de la maladie à virus Ebola. En même temps, le travail avec les communautés reste essentiel pour assurer leur accès à des informations fiables sur la maladie et qu'elles comprennent les mesures sanitaires. Dans le contexte actuel, toutes les mesures prises tiendront également compte des mesures de prévention et du contrôle des risques liés au coronavirus.

En rappel, le financement accordé s'inscrit dans le cadre de la contribution globale de l'UE au Fonds d'urgence pour les secours en cas de catastrophe de la Fédération internationale des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge.

Rominique Makaya



REPUBLIQUE DU CONGO
MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE

PROJET DE DEVELOPPEMENT DE LA PECHE ET DE L'AQUACULTURE CONTINENTALES (PD-PAC)

AVIS DE RECRUTEMENT N° 01/2020/ PD-PAC/UCP

« Recrutement d'un comptable pour de l'antenne technique à Makoua »



1. La République du Congo a obtenu du Fonds International de Développement Agricole (FIDA), un prêt (N° 2000001239) pour la mise en œuvre du Projet de Développement de la Pêche et de l'Aquaculture Continentales (PD-PAC).

Une partie du montant dudit financement est prévue pour financer les services de consultants ci-après : Recrutement d'un Comptable pour de l'Antenne technique à Makoua.

2. Placé sous la supervision directe du Chef de l'Antenne et sous l'autorité fonctionnelle du Responsable Administratif et Financier, le Comptable du Pôle Technique de Makoua fera partie intégrante du personnel contractuel de l'Unité de Coordination du Projet. Il est responsable de la gestion administrative, financière et comptable pour les activités réalisées au niveau de l'Antenne technique de Makoua.

3. Le Comptable est chargé de :

- Tenir la comptabilité du Pôle Technique ;
- S'assurer de la bonne tenue comptable chez les partenaires du Projet et du respect des règles comptables et financières du Projet ;
- Gérer de façon efficiente et transparente les ressources financières du Pôle Technique (prévisions de trésorerie, gestion du sous-compte des opérations, cosignature des paiements) en veillant à la conformité des dépenses du Pôle Technique au budget approuvé, aux règles applicables et aux instructions de l'UCP ;
- Superviser et contrôler la caisse ;
- Elaborer mensuellement les états de rapprochement des comptes bancaires ;
- Participer à la réalisation des inventaires annuels ;
- Rapprocher les données des inventaires avec les données comptables ;

- Préparer et transmettre toutes les pièces justificatives des dépenses pour vérification et autorisation des paiements ;
- Participer à la préparation du PTBA ; suivre l'exécution du PTBA du Pôle Technique et préparer l'analyse des écarts budget-réalisation à l'intention du Coordonnateur et du RAF ;
- Contribuer à la préparation des rapports et états financiers du Projet ;
- Organiser et assister les membres des missions de supervision et d'audit externe dans la zone.

4. L'Unité de Coordination du Projet invite les candidats intéressés à manifester leur intérêt, à leur produire les informations pertinentes sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour le poste. Le dossier de candidature devra contenir les pièces suivantes :

- une lettre de motivation signée ;
 - un curriculum vitae détaillé, récent et certifié sincère faisant ressortir l'expérience et les aptitudes du candidat daté et signé (résumé et en trois (03) pages maximum) ;
 - une photocopie des diplômes requis et autres attestations ;
 - une photocopie des attestations ou certificats de travail.
5. Le (a) candidat (e) à ce poste devra :
- Être titulaire d'une licence en gestion financière et comptable ;
 - disposer d'au moins 5 années d'expérience professionnelle appropriée et progressive en comptabilité ;
 - avoir au minimum 3 ans d'expérience dans le domaine de la comptabilité dans un projet de développement ;
 - avoir d'excellentes connaissances comptables ;
 - avoir une maîtrise des outils de gestion comptable et financière ;
 - avoir une excellente connaissance orale et écrite du français ;

- avoir une connaissance approfondie d'un logiciel comptable TOMPRO ;
- avoir confiance en soi, avoir des capacités à travailler en équipe ;
- avoir une bonne capacité d'analyse et d'organisation ;
- avoir d'excellentes compétences en communication et gestion de l'information ;
- avoir une aptitude à utiliser les applications standards de Microsoft Office.

6. Sur cette base, le Comptable sera sélectionné conformément aux Directives « Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs du Fonds International de Développement Agricole (FIDA). La méthode de sélection est : « Sélection de consultants à Titre Personnel (STP) ».

7. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations sur les termes de référence de la mission, à l'adresse indiquée ci-dessous, les jours ouvrables de 8 h 00 à 16 h 00 (heure locale).

8. Les manifestations d'intérêt doivent être adressées au plus tard le mardi 28 juillet 2020 à 12 heures, sous pli fermé, avec la mention « Avis de recrutement N° 01/2020/ PD-PAC/UCP, relatif au Recrutement d'un Comptable pour l'antenne technique à Makoua ».

PROJET DE DEVELOPPEMENT DE LA PÊCHE ET DE L'AQUACULTURE CONTINENTALES (PD-PAC)

Secrétariat, « VILLA Maison Blanche », derrière l'Ambassade des USA, Arrêt de bus Blanche GOMES Brazzaville

Téléphone : (00 242) 06 435 10 09 / 05 553 06 11

Email : pdpac.cg@gmail.com

Brazzaville – République du Congo.

Fait à Brazzaville, le

La Coordination

RECRUTEMENT

En vue de renforcer ses effectifs, l'Agence de Régulation du Secteur de l'Electricité (ARSEL) organise un test pour le recrutement de jeunes diplômés âgés de 30 ans au plus, titulaires d'un Master en Droit ou en Economie délivré par un Etablissement supérieur agréé national ou étranger.

Les places étant limitées, les potentiels candidats sont priés de se rapprocher de la direction de l'ARSEL, sis à MPILA, 116 avenue Gouverneur Félix EBOUE, non loin de la station TOTAL, munis d'un certificat de nationalité et d'une copie légalisée de leur diplôme.

VISITEZ LE MUSEE-GALERIE DU BASSIN DU CONGO

de LUNDI
à VENDREDI (9h-17h)
et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections

SCULPTURES PEINTURES

CÉRAMIQUES MUSIQUE

Musée
du Bassin du Congo

galerie CONGO
ARTS ET EXPRESSIONS



L'ART DANS TOUTES SES EXPRESSIONS

de la Tradition
à la Modernité

Siège social : 84 bd Denis-Sassou-N'Gusso
immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville
République du Congo.

MINISTRE DU PLAN, DE LA STATISTIQUE,
DE L'INTEGRATION REGIONALE, DES
TRANSPORTS, DE L'AVIATION CIVILE
ET DE LA MARINE MARCHANDE

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE

PROJET DE RENFORCEMENT DES
CAPACITES EN STATISTIQUES

AMI N°07/PSTAT MANIFESTATIONS D'INTERET/DMI/C/20 AVIS A MANIFESTATION D'INTERETS POUR LE RECRUTEMENT DES AGENTS RECENSEURS POUR LE RECENSEMENT GENERAL DES ENTREPRISES DU CONGO (REGEC)

1. L'Institut National de la Statistique se prépare, conformément aux attentes du gouvernement et des partenaires au développement, à réaliser le dénombrement principal du Recensement Général des entreprises du Congo (REGEC) en août 2020. Cette grande investigation statistique, qui est organisée pour la première fois dans notre pays, permettra d'actualiser les données sur les caractéristiques des entreprises à tous les niveaux géographiques.

Une des étapes cruciales du processus d'exécution du REGEC a été déjà organisée notamment celle du repérage et de la cartographie des unités économiques qui a consisté à visiter toutes les localités du pays afin de repérer et cartographier les unités économiques formelles et informelles et de pouvoir par la suite procéder au découpage du territoire national en zones de déploiement des agents recenseurs (ZDAR), en zones de contrôle et en zones de supervision.

2. Le présent avis à Manifestation d'intérêt a pour objectif le recrutement des agents recenseurs qui auront pour mission de réaliser les travaux de collecte de terrain en visitant toutes les localités, en dénombant toutes les unités économiques repérées lors de la phase de repérage et de cartographie dans les

districts et les arrondissements.

3. L'Unité de coordination du Projet de Renforcement des Capacités en Statistiques (PSTAT) invite les personnes intéressées à fournir en français sur support papier et/ou par voie électronique (Word ou PDF), un dossier de candidature comprenant :

- Une lettre de motivation adressée au Directeur Général de l'Institut National de la Statistique (INS) ;
 - Un Curriculum vitae (CV) détaillant le cursus universitaire, les diplômes obtenus et, éventuellement, les expériences antérieures en matière de collecte de données assistée par ordinateur ;
 - Une Photocopie légalisée de l'attestation ou du dernier diplôme ;
 - Un certificat médical datant de moins de trois mois, délivré par un médecin habilité ;
 - Le cas échéant, une attestation de participation aux opérations de collecte similaires.
4. Les agents recenseurs doivent réunir les conditions suivantes :
- être âgé(e) de 18 à 59 ans au 31 décembre 2020 ;
 - avoir au moins un diplôme de niveau Bac + 2 en science sociale, économie,

comptabilité et gestion, en informatique ou autres diplômes jugés équivalents ;

- avoir une parfaite maîtrise de l'outil informatique (Word, Excel et internet) ;
- être disponible durant toute la période de l'opération ;
- être apte à parcourir éventuellement de longues distances à pieds ;
- être capable de travailler sous pression dans une équipe multiculturelle ;
- avoir une endurance physique, patient et être en parfait état de santé ;
- avoir une bonne connaissance du français, lingala et Kituba.
- avoir une expérience dans le domaine de la collecte de données, notamment celle assistée par ordinateur demeure un atout.

5. La sélection se fera en deux étapes. Une première sélection se fera sur études de dossiers et un test écrit pour retenir les dossiers les plus pertinents. Les candidats présélectionnés subiront une formation de quinze (15) jours au bout de laquelle un autre test écrit permettra de retenir la liste définitive des agents recenseurs.

6. Les candidats intéressés peuvent obtenir les termes de référence de la mission aux adresses ci-dessous, de 09

heures à 16 heures (heures locales), du lundi au vendredi ou par demande à l'adresse mail de l'INS ou du projet PSTAT.

7. Les dossiers de candidature doivent être déposés aux adresses ci-dessous au plus tard le 30 juillet 2020 à 16h00 et porter clairement la mention « RECRUTEMENT DES AGENTS RECENSEURS » ou transmis par mail aux adresses suivantes :

A Brazzaville :

- Projet de renforcement des capacités en statistiques (PSTAT)

Adresse : derrière l'ambassade des États Unis d'Amérique au Congo, bloc 1, parcelle 70/59 bis, arrondissement 2 Baongo tél : +242 22 613 31 08 ; E-mail : pstatcongo@gmail.com

- Institut National de la Statistique (INS)

Adresse: Centre ville, en face de l'ancienne radio Congo (vers le PNUD/ISG)
E-mail : cnsee@hotmail.fr

Dans les Départements :

- les Directions Départementales de la Statistique (DDSTAT)

Fait à Brazzaville le 15 juillet 2020
Le Coordonnateur
Patrick Valéry ALAKOUA

Avis d'Appel d'Offres – Sans pré-qualification

Agence Nationale de l'Hydraulique Rurale

Avis d'Appel d'offres (AA0) n° AONTx-01-/ANHYR/CGMP-2020

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés paru dans le Bulletin Officiel des Marchés Publics n° 216 du 03 Juin 2020 et la publication des offres parues dans le bulletin officiel n° 218 du 8 juillet 2020

2. L'Agence Nationale de l'Hydraulique Rurale a obtenu, dans le cadre de son budget de transfert exercice 2020, des fonds afin de financer les marchés allotés en dix (10) lots relatifs aux : Etudes et les constructions des forages dans les localités dont lot n°1 Betou (Département de la Likouala), lot n°2 Souanké (Département de la Sangha), lot n°3 Mbomo (Département de la Cuvette Ouest), lot n°4 Boniala/Mossaka (Département de la Cuvette), lot n°5 Inkouélé/Gamboma (Département des Plateaux), lot n°6 Goma Tsé-Tsé (Département du Pool), lot n°7 Boko-Songho (Département de la Bouenza), lot n°8 Zanaga (Département de la Lékoumou), lot n°9 Yaya (Département du Niari) et lot n°10 Tchamba Nzassi (Département du Kouilou) dans le cadre du projet de « construction de dix (10) forages à énergie mixte dans dix (10) Départements du pays » et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre des Marchés des travaux n° AONTx-01-ANHYR/CGMP 2020.

3. L'Agence Nationale de l'Hydraulique Rurale sollicite des offres sous pli fermé de la part des candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux desdits lots pour les Etudes et construction des forages à énergie solaire.

4. La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres ouvert tel que défini dans le Code des Marchés publics, et ouvert à tous les candidats éligibles. Les lots seront attribués séparément. Le soumissionnaire, pour maximiser sa chance, pourra acheter autant de dossiers (lots) d'appel d'offres, cependant ne se verra pas attribuer plus de deux Lots.

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations à la Direction Générale de l'Agence Nationale de l'Hydraulique Rurale, auprès de M. Emmanuel GANDZIEN, Directeur d'exploitation des centres ruraux, bureau situé au 2ème étage (1ère porte) de l'Immeuble Hussein Face Lycée Chaminade Portail

CEMIR, Téléphone : (0242) 06 657 88 71 / 05 561 88 59 e-mail : emmanuel.gandzien@gmail.com, et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-dessus, de 10 heures à 14 heures.

6. Cet Appel d'offres s'adresse à toutes les entreprises justifiant des capacités techniques et financières requises pour réaliser l'opération.

7. Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après : Direction Générale de l'Agence Nationale de l'Hydraulique Rurale, auprès de M. Emmanuel GANDZIEN, Directeur d'exploitation des centres ruraux, bureau situé au 2ème étage (1ère porte) de l'Immeuble Hussein Face Lycée Chaminade Portail CEMIR, contre un paiement non remboursable de cent cinquante mille (150 000) Francs CFA/lot, en espèces.

8. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après : Direction Générale de l'Agence Nationale de l'Hydraulique Rurale, bureau situé au 2ème étage (1ère porte) de l'Immeuble Hussein Face Lycée Chaminade Portail CEMIR, au plus tard le 06 Aout 2020, à 13 heures 00 précises. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

9. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats présents à l'adresse ci-après : Salle de réunions de la Direction Générale de l'Agence Nationale de l'Hydraulique Rurale bureau situé au 2ème étage (1ère porte) de l'Immeuble Hussein Face Lycée Chaminade Portail CEMIR, le 06 Aout 2020, à 14 heures 00 minute précises.

10. Les offres doivent comprendre une garantie d'offre, d'un montant équivalent à 1 500 000 FCFA. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de 90 jours à compter de la date limite de soumission.

**Pour la Personne responsable
des marchés publics,
Le Directeur Général,
Thomas Simplicien EYANAT.**

IMPRIMERIE DU BASSIN DU CONGO

Un outil industriel performant rapide.

OFFSET
NUMÉRIQUE
SÉRIGRAPHIE
PELLICULAGE
DOS CARRÉ COLLÉ
CONCEPTION GRAPHIQUE



UNE LARGE GAMME DE PRODUITS

Journaux



Magazines



Chemises à rabat



Cartes de visite



Livres



PRESSE

Quotidiens
Hebdomadaires
Mensuels
Numéros spéciaux...

OFFSET

Chemises à rabat
Magazines
Livres
Dépliants
Documents administratifs
Calendriers
Flyers
Affiches
Divers

Calendriers



Flyers, Affiches



+242 06 951 0773
+242 05 629 1317
imp.bc@adiac-congo.com

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo

ANNULATION DE LA CAN FÉMININE

Plusieurs voix s'élèvent

Après l'annonce, le 30 juin par la Confédération africaine de football (CAF) d'annuler la Coupe d'Afrique des nations (CAN) féminine 2020 à cause du coronavirus, des institutions et stars du ballon rond ne cessent d'afficher leur désaccord et souhaitent la tenue de cette compétition.

Pour la première fois depuis 1998, le cycle habituel de la Coupe d'Afrique des nations féminine qui se déroule tous les deux ans va être rompu. La polémique continue de s'amplifier puisque plusieurs propositions contraires sont émises dans les différents états-majors du football féminin.

Pour plusieurs joueuses, la CAN représente une bonne occasion pour défendre leur pays et s'exposer pour une carrière plus élogieuse, car beaucoup des joueuses ont émergé grâce à cette compétition. Quelques joueuses qui ne partagent pas la décision de la CAF ont demandé à cette structure de maintenir la compétition. Ainsi, à l'initiative de l'Association des anciennes lionnes indomptables du Cameroun, une pétition visant à faire fléchir la CAF fait son chemin.

« Nous avons l'impression que cette pandémie ne touche que les femmes. Jusqu'ici, je n'ai pas encore lu quelque part qu'une footballeuse a été infectée par la Covid-19 », se fustigeait Aboudi Onguéné, footballeuse camerounaise.

La Fédération internationale de football association (FIFA) se joint aux côtés des contestataires de l'annulation de la CAN féminine. Cette institution pense que l'idée n'est pas bonne. Selon certaines



Les Diables rouges dames ne pourront pas participer à la CAN cette année/Adiac

sources, elle avait, en effet, octroyé il y a quelques jours, une somme de cinq cent mille dollars à chaque association membre au profit du football féminin. « Le football féminin est une priorité absolue pour la FIFA. Nous ne devrions pas utiliser le coronavirus pour mettre de côté le football féminin. Au contraire, nous devons continuer à aider le football féminin car il a un bel avenir », estime Gianni Infantino, président de l'instance du football mondial.

Dans le même sens que son patron, Fatma Samoura, secrétaire générale de la FIFA a regretté, ce

qu'elle appelle le « management » des dirigeants de la CAF. « Mais ce n'est pas possible ! Comment voulez-vous qu'un pays africain puisse se permettre le rêve de remporter une Coupe du monde avec ce genre de management ? », s'est-elle interrogée.

La CAF rétorque La plus haute instance du football africain garde ses positions et estime que le moment et les conditions ne sont pas propices pour organiser avec succès ce grand évènement du football féminin qui devrait se tenir en fin d'année.

Isha Johansen, présidente de la

Commission du football féminin à la CAF et présidente de la Fédération Sierra-léonaise de football, a répondu à leurs détracteurs. A en croire cette femme, la pandémie de coronavirus et le manque d'un document crucial aux offres du Nigeria et de la Guinée, candidats à l'organisation après la République du Congo sont les principaux responsables de cette annulation. « Le football féminin est très importante pour la CAF. Ce n'est pas le fait de ne pas répondre aux attentes de chacun, ou de choisir l'option facile d'annuler la CAN féminine 2020 juste parce qu'il s'agit de football fémi-

nin. C'est bien parce que nous sommes face à des circonstances évidentes qui sont hors de notre contrôle », a-t-elle signifié.

Elle a certes évoqué le désistement du pays organisateur initialement prévu, la République du Congo, en juillet 2019 mais, ne jette aucune pierre aux gouvernements qui ne pouvaient se porter garants de l'organisation de cette CAN. Il a fallu trouver un nouveau pays pour accueillir cette CAN qui devait réunir pour la première fois douze équipes contre huit lors de chacune des treize premières éditions. « L'offre a été rouverte et nous avons reçu des propositions du Nigeria et de la Guinée, mais la lettre de soutien de la part des gouvernements respectifs manquait. Si vous ne pouvez pas obtenir une lettre de soutien du gouvernement, cela devient complexe et problématique sur le long terme. On ne peut pas organiser une compétition sans soutien ou garantie du pays-organisateur », développe Isha Johansen.

Les adeptes du football féminin restent ainsi sur leur garde puisque le suspens continue. La crise de coronavirus n'a pas seulement touché le football féminin car plusieurs compétitions sportives ont été soit reportées soit annulées.

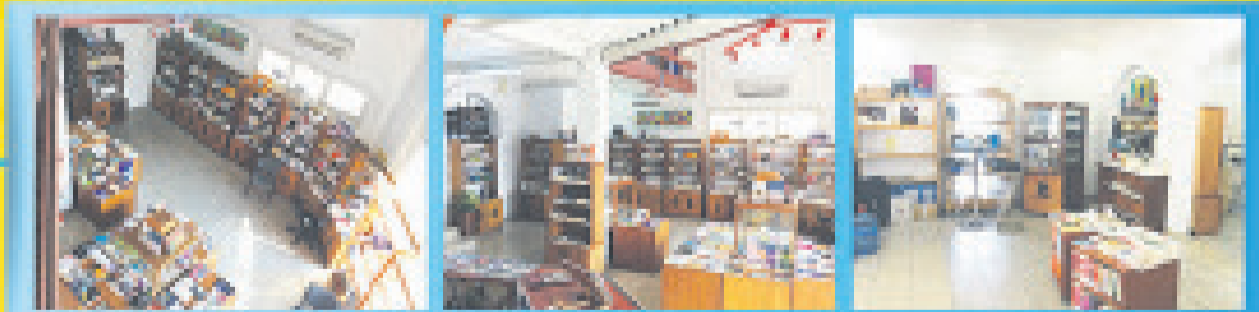
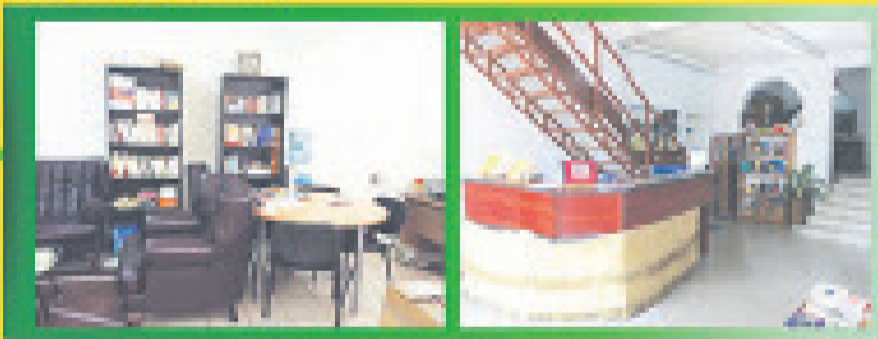
Rude Ngoma



LIBRAIRIE
LES MANGUIERS

Un Espace de Vente: Une sélection unique de la LITTÉRATURE CLASSIQUE (africaine, française et italienne)

Des : Essais, Bandes dessinées, Philosophie, etc.



Un Espace culturel Pour vos Manifestations :
Présentation d'ouvrages, Conférence-débat, Dédicace
Emission Télévisée, Ateliers de lecture et d'écriture.



Les Dépêches de Brazzaville 84 Boulevard Denis Sassou N'Guesso
immeuble les manguiers (M'pila) Brazzaville République du Congo

Ouvert

DU LUNDI AU VENDREDI 9 h - 17 h
SAMEDI 9 h - 13 h



KARATÉ

Les compétitions pour honorer les mémoires de deux anciens présidents

La Fédération congolaise de karaté et arts martiaux affinitaires (Fécoka-Ama) a décidé d'organiser deux challenges à caractère national pour rendre un hommage à Dominique Ondzé et Dieudonné Okombi, deux anciens présidents de la fédération décédés.

C'est l'une des recommandations du conseil fédéral qui s'est réuni en session extraordinaire le 11 juillet. Les dates de ces deux compétitions de karaté n'ont pas été dévoilées. Ce qui est certain, elles seront lancées dans les brefs délais. « Le décès en plein exercice de notre président Dominique Ondzé a beaucoup affecté les budokas avec nos collègues des fédérations sœurs. La recommandation d'initier à l'avenir le challenge en sa mémoire et aussi celui en mémoire du président Dieudonné Okombi est la preuve que les budokas par la voie des conseillers sont accrochés affectueusement à leurs cadres. C'est une possession indéniable malgré les divergences d'opinions », a déclaré Louis Ondongo, le président par intérim de la Fécoka-Ama. L'ancien président Dominique Ondzé dit Me Doukaye étant décédé le 2 janvier de cette année à Brazzaville, c'est donc lui en sa qualité du premier vice-président de la fédération qui va gérer les affaires courantes de



Louis Ondongo s'adressant aux conseillers fédéraux/Adiac

la Fécoka-Ama jusqu'à la tenue de l'assemblée générale électorale. Malgré la triste nouvelle, la Fécoka-Ama a, depuis le décès de son président, réalisé quelques activités techniques. Les Diabes rouges ont, en effet, participé aux championnats d'Afrique cadets, juniors et seniors à Tanger au Maroc. Des stages d'arbitrages et sur la partie technique ont été organisés. Les ligues départementales ont, elles aussi, pu réaliser leurs activités. Mais seulement en raison du combat contre le coronavirus couplé à la décision du gouvernement de lancer le confinement sur toute l'étendue du territoire national, la Fécoka-Ama a été obligée à

cesser ses activités.

Dans les recommandations, la Fécoka-Ama s'est prononcée en faveur de l'organisation dans les tout prochains jours des challenges Dominique Ondzé « Me Doukaye » et Dieudonné Okombi. Me Doukaye, ancien président de la Ligue de Brazzaville a succédé à Dieudonné Okombi en 2013 à la tête de la fédération avant d'être reconduit en 2016, un mandat qu'il n'a pas pu assumer jusqu'à terme. Il est le premier président de la Fécoka-Ama qui décède au cours d'un mandat. Sous lui, le Congo a gagné deux médailles d'or lors des 11e Jeux africains de Brazzaville 2015. Sous sa présidence également,

l'athlète Nardy Bikoka Mbako a été doublement sacré champion d'Afrique en 2014 et 2017.

Dieudonné Okombi est, quant à lui, décédé le 23 mars 2019 à Dakar au Sénégal des suites d'une crise cardiaque. Ceinture noire 6e dan, il a dirigé la Fécoka-Ama pendant trois olympiades (2000-2013). C'est le président de la Fécoka-Ama qui a obtenu le plus de médailles. Il était membre du comité exécutif de la Fédération mondiale de karaté de 2014 jusqu'à sa mort, trésorier général de l'Union des fédérations d'Afrique de karaté et président de la zone 4. Le bureau exécutif de la Fécoka-Ama a, par ailleurs, profité de ce rendez-vous pour

présenter un rapport détaillé sur l'organisation des obsèques de Dominique Ondzé.

« Cette organisation a été soutenue financièrement par une quête qui s'est chiffrée à trois millions sept cent cinquante mille francs Cfa. Des démonstrations ont été faites avec une assistance toute particulière des fédérations sœurs pratiquant les arts martiaux et/ou sports de combats », a précisé la Fécoka-Ama dans le communiqué final.

Louis Ondongo s'est félicité des conclusions auxquelles ils sont parvenus tout en gardant à l'esprit les préparatifs des élections à la Fécoka-Ama. « Le meilleur que nous pouvons retenir au sortir de ce conseil extraordinaire est qu'ensemble nos regards sont résolument portés vers les échéances électorales respectives. Nous bureau exécutif avons donc la mission de préparer cette échéance dans le calme, la concorde et dans la stricte application des textes fédéraux et ministériels », s'est-il engagé.

James Golden Eloué

NÉCROLOGIE

Son Excellence Madame l'Ambassadeur de la République de Côte d'Ivoire près la République du Congo, l'ensemble du personnel de l'Ambassade et la communauté ivoirienne vivant au Congo ont la profonde douleur de vous annoncer le décès, survenu le mercredi 8 juillet 2020, à Abidjan, de son Excellence Monsieur AMADOU GON COULIBALY, Premier Ministre de la République de Côte d'Ivoire, Chef du Gouvernement, Ministre du Budget et du Portefeuille de l'Etat.

Un deuil national a été décrété du vendredi 10 juillet au vendredi 17 juillet 2020.

A cet effet, un livre de condoléances est ouvert dans les locaux de l'Ambassade, six à l'Avenue des Compagnons de Debrazza, derrière le rond-point de la grande poste, du lundi 13 juillet au jeudi 16 juillet 2020 de 09 heures à 15 heures.

L'Ambassadeur

Thérèse N'DRI-YOMAN



Lucien Mihondono, agent des Dépêches de Brazzaville, Corentin Mihondono, Ludovic Mihondono, Georgette Diafouka et famille ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances le décès de leur père, oncle et grand-père, Georges Mihondono, agent à la retraite de l'Université Marien-Ngouabi, survenu le 11 juillet 2020 à Brazzaville. La veillée mortuaire se tient au n°27, rue Linzolo à Ouenzé. La date de l'inhumation sera fixée ultérieurement.

REMERCIEMENTS

Cyriaque Brice Zoba, agent des Dépêches de Brazzaville, Saturnin, Yvon Olive, Serge Ghislain, Eméline Michelle, Herbert Stève, Sandrine Gabrielle, Harold Vivien et famille remercient les parents, amis et connaissances pour leur assistance multiforme lors du décès le 25 juin 2020 à Pointe-Noire de leur père, oncle et grand-père Vincent Zoba, agent retraité du Chemin de fer Congo-Océan

Qu'ils trouvent ici l'expression de leur profonde reconnaissance.



UNE ADRESSE E-MAIL
POUR NOUS ENVOYER VOS ANNONCES
PLUS RAPIDEMENT

regie@lesdepechesdebrazzavilles.fr

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

www.lesdepechesdebrazzaville.fr



Toute l'actualité Du Bassin du Congo EN VIDÉO

www.adiac.tv

+336 11 40 40 56 info@adiac.tv 84, boulevard Denis-Sassou-N'Gessou
Brazzaville - République du Congo



LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

LE COURRIER
DE KINSHASA

SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

Démarrage du projet Pointe-Noire ville bio

Jean François Kando, président du Conseil départemental et municipal, député maire de la ville océane, a procédé le 11 juillet au lancement dudit projet destiné à la production des produits bio, dans la zone de maraîchage du quartier Mbota Bissongo, banque de vie de l'arrondissement 4 Loandjili.

Initié par le député maire, le projet Pointe-Noire ville bio s'inscrit dans le cadre du maintien de l'élan de solidarité, vis à vis des personnes vulnérables, enclenché dans le pays à la suite de l'état d'urgence et au confinement de la population instaurés pour lutter contre la pandémie du coronavirus. « Nous avons remarqué que pendant la période de confinement, nos populations ont souffert le martyr parce que beaucoup avaient faim et n'avaient pas de moyens de subsistance. Je pense que l'action que nous avons commencée aujourd'hui et qui produira certainement ses effets pourra renforcer l'offre de nourriture dans notre pays et dans notre ville, réduire les prix et aménager le panier de la ménagère et faire à ce que chacun ait accès à des produits bio et propres à la consommation », a expliqué Jean François Kando. En effet, ce projet a été lancé à travers le soutien du Conseil départemental et municipal à l'association Le Grand rassemblement pour la terre (GRT) qui a initié un projet de maraîchage dans la zone marécageuse de la rivière



Mbota Bissongo CQ 413 et qui regroupe un nombre important de jeunes maraîchers. Le lancement du projet a aussi été marqué par celui de la première pelle de la planche du département de Pointe-Noire, projet de cette association. Jean François Kando a indiqué : « Ce projet va être expérimenté et implémenté dans tout le périmètre de la ville si le premier objectif est atteint, c'est-à-dire faire de telle sorte que Pointe-Noire atteigne l'autosuffisance alimentaire à ce niveau ». Pour permettre aux jeunes de bien mener leurs activités de maraîchage, Jean François Kando a fait un don des kits agricoles (matériel aratoire, arrosoirs, bottes, chapeaux, pesticides, gilets verts, semences...). Il les a invités à prendre bien de ce matériel. « Le président de la République qui a une attention particulière vers la jeunesse a demandé à chacun de nous de repartir vers la terre. Et la première couche concernée, c'est la couche juvénile », a rappelé le maire de la ville. Ce dernier a informé de la mise en place d'une commission chargée de suivre l'évolution du projet. « Mon souhait serait que ce projet aille jusqu'au bout.

Que les premiers fruits soient récoltés pour donner l'exemple à d'autres jeunes », a-t-il dit.

Par ailleurs, outre l'autosuffisance alimentaire, le Conseil départemental et municipal entend aussi permettre aux jeunes du département de Pointe-Noire d'être autonomes. Aussi Jean François Kando les a-t-il encouragés à l'auto emploi pour sortir du chômage et de la pauvreté afin de pouvoir se prendre en charge. Le projet Pointe-Noire ville bio comme celui de la création des banques alimentaires dans les arrondissements de la ville sont des solutions pérennes suggérées par Jean François Kando pour soutenir les personnes vulnérables. Notons que le GRT, qui regroupe les jeunes de la zone rouge, est constitué de plusieurs quartiers des arrondissements 3,4 et 6. C'est une organisation qui œuvre pour la protection de l'environnement. Elle soutient la vision environnementale du président de la République, lutte contre les actions de destruction de l'environnement et encourage la jeunesse à entreprendre des actions nobles envers la nature.

Lucie Prisca Condhet N'Zinga

COMMUNE DE LOANDJILI

Le nouveau maire se dit conscient de sa tâche

Le nouvel administrateur-maire du quatrième arrondissement de la ville côtière, Zéphirin Nguié, s'est ainsi exprimé à l'occasion d'un entretien qu'il accordé, le 12 juillet, aux Dépêches de Brazzaville.

Répondant à la presse sur les attentes des habitants de Loandjili, Zéphirin Nguié a expliqué qu'il est conscient de l'énormité de sa tâche et de plusieurs défis à relever dans son arrondissement. « Tout en remerciant le président de la République, Denis Sassou N'Guesso, qui vient à nouveau de me confier la gestion du quatrième arrondissement de Pointe-Noire, Loandjili, je suis conscient de l'énormité de ma tâche et de plusieurs défis à relever », a-t-il déclaré.

Qui est Zéphirin Nguié ?

Le nouveau maire de Loandjili est le plus ancien de tous les autres administrateurs maires d'arrondissements de la ville de Pointe-Noire nommés récemment par décret n°2020-197 du 9 juillet 2020 du président de la République. Père de huit enfants, il est né en 1952 sur les terres d'Ondéndoula, district d'Ollombo dans le département des plateaux. Après le cycle primaire, il passe ses études secondaires et supérieures entre 1967 et 2006 au Congo et à l'étranger. Sur le plan professionnel, syndical et politique, il a travaillé pendant plusieurs années comme cadre de l'ancienne Agence de transcongolaise de communication au port autonome de Pointe-Noire. Syndicaliste avéré, il a été sous-préfet du district de Madingo Kayes dans le département du Kouilou. Zéphirin Nguié est membre du comité central du Parti congolais du travail, il a passé huit ans administrateur-maire du cinquième arrondissement de Pointe-Noire, Mongo-Mpoukou, depuis sa création avant d'être nommé nouvel administrateur maire du quatrième arrondissement, Loandjili. Il succède à Fernande Marie Catherine Dékambi à ce poste.

Séverin Ibara

PONTON AWARDS 2020

Le vote public lancé le 13 juillet

Après l'appel à candidatures et les propositions du jury, le comité d'organisation a publié la liste des nominés par catégorie de la première édition de Ponton Awards 2020, la soirée du mérite ponténégrin qui a lieu le 15 août au Lagon en bordure de mer.

Organisé par l'agence Prescom Media, l'événement Ponton Awards 2020, qui a pour crédo « Vos actions ne seront plus ignorées », récompense les meilleurs qui se distinguent dans leurs domaines respectifs. Et l'excellence entrepreneuriale primera les entreprises congolaises pour leurs idées novatrices, leur impact social et leur passion; l'engagement jeunesse distinguera des acteurs qui s'impliquent dans l'orientation de la jeunesse et participent à leur développement; les sociétés culturelles qui accompagnent les projets culturels recevront aussi une récompense tout comme les modèles artistiques; l'excellence sport, la cinquième catégorie, honorerà des acteurs qui ont des idées novatrices, un impact social

et une passion pour le sport.

Afin de garantir la transparence et l'équité des chances à tous, plusieurs votes sont prévus. Le premier vote du jury se prononcera sur les candidats par catégorie avant le vote final. Les avis du grand public sont également pris en compte. Le public va faire son choix via whatSapp au : 05 663 63 63 avant le 13 août. Les nominés par catégories sont désormais connus au terme d'un travail ardu et méticuleux effectué après l'appel à candidatures et les propositions du jury. Que du beau monde et des valeurs sûres à départager avant le vote final.

En modèle artistique, les nominés ont pour noms : Henri-Gelase Bouckety, écrivain, dramaturge, poète; Richi Mbebelé, acteur-ré-

alisateur; Michael Gandoh, réalisateur et formateur; Achille Mouebo, artiste-musicien; Adriana Talansi, styliste, créatrice de mode. En excellence sport, le jury va choisir entre Achley Moi-Bayonne, fondateur de l'association Génération dorée (Projet sportif); Hussein Rihan, président directeur général du Club Natalys; Coach Lena, coach sportif. En catégorie engagement jeunesse ont été nominés Cedric Sehossolo, promoteur culturel, journaliste-chroniqueur; Malolo Matouala, initiateur de la Plateforme « Le travail est précieux »; Kriss Brochec, entrepreneur, e-consultante, formatrice Ceo de l'AMID; Avelin Malonga, Ceo de la charcuterie Le Saucissier Congo; Grâce Bitemo, promotrice de la société artisanale 2GB Production; Emmanuel Nketé, entrepreneur culturel, initiateur du magazine Jeunes Emergents; Dr Guy, DGP Group, premier fabricant de tuiles en résine au Congo. Le jury se prononcera en catégorie Sociétés culturelles entre Cowbell, Total E&P Congo, Eni Congo, Congo Terminal. Le trophée, l'attestation et les bons d'achats des appareils électroménagers sont les principales récompenses que recevront les distingués le 15 août au Lagon.

Hervé Brice Mampouya



La présentation de Ponton Awards 2020/Crédit photo DR

INTERVIEW

Antoinette Sassou N'Guesso : « L'éducation est un levier incontournable de l'harmonie d'une société, de son épanouissement et de son développement »

La revue Women Sports Africa, créée par le groupe Sport Business, vient tout juste de lancer un magazine, Women Sports Africa, qui est diffusé dans vingt-six pays d'Afrique francophone. Au cœur de son premier numéro figure une interview de la première dame du Congo, Antoinette Sassou N'Guesso, réalisée par le président du groupe, Bruno Lalande, qui nous a autorisé à la publier intégralement dans nos colonnes.

Bruno Lalande (B.L.). Vous avez été élue l'an dernier présidente de l'Opdad. Quelles sont les origines de votre engagement pour cette cause ? Que peuvent (et doivent) faire les Premières dames pour l'Afrique ?

Antoinette Sassou N'Guesso (A.S. N'G) : L'Opdad est l'aboutissement d'une trajectoire initiée en 2002 à Genève dans la lutte contre le VIH-sida. En effet, jusqu'en 2018, notre organisation s'appelait Organisation des premières dames d'Afrique contre le sida en sigle Opdas. Nous pensions, avec nos partenaires d'Onusida, qu'il fallait qu'il y ait une incarnation sociétale de ce combat et les Premières dames dans leurs pays respectifs pouvaient symboliser cette incarnation. Au fil des ans, l'Opdas a gagné en crédibilité et beaucoup de partenaires ont pu mesurer les effets positifs de notre implication dans ce combat. De proche en proche, cette crédibilité a conduit plusieurs personnes

à croire que nous pouvions élargir notre périmètre d'intervention. Certaines d'entre nous avaient déjà dans leurs pays respectifs des actions spécifiques dans plusieurs domaines. Et en 2018, nous avons donc envisagé de faire ce saut qualitatif. L'Opdad qui a succédé à l'Opdas est donc une réponse aux attentes plus larges de nos populations et de nos partenaires, dans des domaines aussi variés que les maladies non transmissibles, l'égalité des sexes, l'autonomisation économique des femmes... C'est donc ce challenge de l'élargissement que nous devons relever aujourd'hui.

Nous sommes, nous premières dames, des caisses de résonance des attentes des populations. Et nous essayons, autant que faire se peut, de plaider auprès des autorités et des partenaires au développement les problématiques qui touchent au quotidien de ces populations et parfois d'accompagner l'action des gouvernements ou des partenaires,

dans la mobilisation des ressources et dans la mise en œuvre des solutions adoptées.

B.L. : Le plan stratégique 2019-2023 de l'Opdad insiste sur : la réduction des nouvelles infections au VIH et de la mortalité due au sida et aux maladies non transmissibles ; l'égalité des sexes ; l'autonomisation des femmes et des jeunes ; la santé reproductive, maternelle, néonatale et infantile ; la sécurité sociale et la protection sociale. Quelles sont les priorités de l'Opdad en termes d'action et comment les financer ?

A.S. N'G : Comme vous le soulignez, notre plan stratégique intègre plusieurs dynamiques et toutes ces dynamiques sont prioritaires. Vous devez savoir que notre rôle est un rôle de plaidoyer. Par nous-mêmes, nous n'aurons jamais assez de ressources pour répondre aux attentes des populations. L'Opdas hier et l'Opdad aujourd'hui



Bruno Lalande

sont des lieux de définition de nos plaidoyers en direction des Etats et des partenaires au développement. Et nous veillons à ce que ces problématiques figurent toujours dans les agendas des Etats et des partenaires. Notre plan stratégique qui recoupe les préoccupations des Etats et des partenaires au développement se décline au niveau de chaque Etat en plan d'action annuel sur l'une des thématiques ou sur l'ensemble. Nous venons en complément des préconisations adoptées au niveau de l'Union africaine ou de chaque pays, en essayant donc de faire avancer les choses par notre vigilance et nos plaidoyers.

B.L. : Revenons plus particulièrement sur l'objectif d'égalité des sexes. Quelles initiatives l'Opdad soutient-elle sur cette thématique ? Pensez-vous que le sport peut être un puissant vecteur d'égalité Femmes-Hommes et de mixité ?

A.S. N'G : Notre organisation a pu faire adopter par l'Union africaine, dans le cadre de l'égalité des sexes, une résolution portant sur l'interdiction des mariages forcés des jeunes filles mineures. Aujourd'hui, nous avons à cœur de dénoncer les violences basées sur le genre, parce qu'il n'est pas normal dans le monde actuel qu'une partie du genre humain ait droit de vie ou de mort sur l'autre. Nous allons continuer à porter notre voix pour que les jeunes femmes puissent accéder à l'autonomie économique et qu'elles soient reconnues comme actrices incontournables du développement de notre continent. Cela prendra certes du temps parce que les habitudes ont la vie dure, mais l'égalité juridique des sexes est un combat qui vaut la peine d'être mené et l'Opdad s'y attelle.

Concernant le sport, je suis convaincue que c'est un facteur d'épanouissement de l'être humain, de tolérance et de partage. L'exemplarité induite par la carrière des sportifs et des sportives ne peut, de mon point de vue, que contribuer à renforcer la mixité et, in fine, aboutir à une éventuelle égalité formelle des sexes. A ce titre, je voudrais donc féliciter votre initiative à travers la création de ce magazine, et je vous souhaite plein succès. Je pense que les premières dames de l'Opdad pourront compter dans le futur sur votre magazine, pour donner une image dynamique des femmes africaines.

B.L. : Vous avez été institutrice. Diriez-vous que l'éducation est la meilleure des armes pour le développement ?

A.S. N'G : C'est une évidence que de se battre pour une éducation plus large et de qualité pour nos enfants. Je ne voudrais pas enfoncer une porte ouverte en disant que le capital humain est la source de tout développement. Il y a certes des inégalités aujourd'hui dans certains de nos pays, dans l'accès à l'éducation surtout pour les jeunes filles. Mais nous constatons avec plaisir que cet écart est en train de se combler grâce aux politiques volontaristes de nos pays en la matière. Si toute une classe d'âge, tous sexes confondus, parvenait à obtenir une éducation de qualité, je suis convaincue que nos pays en tireraient des bénéfices substantiels. L'enseignante que j'ai été, j'ai toujours placé l'accès à l'éducation comme levier incontournable à l'harmonie d'une société, à son épanouissement et à son développement.

Les Dépêches de Brazzaville

NOUVEAU - N°1 LA FEMME EST L'AVENIR DU SPORT

women sports AFRICA

N°1 • Juillet > Décembre 2020

MIEUX DANS SON CORPS

LE SPORT, C'EST BON POUR MOI !

POUR MON ÉPANOUISSEMENT, POUR MON BIEN-ÊTRE, POUR MON CORPS !

CHAMPIONNES TOP 10 ELLES ONT MARQUÉ L'HISTOIRE DU SPORT AFRICAIN

LE KARATÉ POUR RECONSTRUIRE LES FEMMES VICTIMES DE VIOLS DE GUERRE

INTERVIEW EXCLUSIVE

ANTOINETTE SASSOU NGUOSSO

« JE SOUHAITE UN GRAND SUCCÈS À WOMEN SPORTS AFRICA ! »

africa.womensports.fr